

EN HIVER, JUSQU'À 70 % DE LA  
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

PEUT PROVENIR

~~DES INDUSTRIES~~

~~DU TRAFIC AUTOMOBILE~~

DU CHAUFFAGE INDIVIDUEL AU BOIS

( UTILISÉ DANS DE MAUVAISES CONDITIONS ! )

Pour limiter l'impact de votre chauffage sur  
la qualité de l'air, les bons gestes existent !

Isolation de l'habitat

Appareil performant

Appareil labellisé

Ramonage

Entretien régulier

Bois sec et labellisé

Allumage par le haut



# LE CHAUFFAGE AU BOIS, UNE SOURCE IMPORTANTE DE POLLUTION DE L'AIR EN RHÔNE-ALPES

En hiver, à l'échelle de la région, **le chauffage individuel au bois, en particulier lorsqu'il est mal utilisé (bois humide, foyers ouverts, appareils vétustes), contribue à environ 60 % des émissions de particules dans l'air et jusqu'à 70 % lors d'une journée de grand froid.**

Cette situation doit changer si l'on veut améliorer durablement la qualité de l'air en Rhône-Alpes. Réduire l'exposition des populations à la pollution constitue un enjeu de santé publique majeur.

## UN PANEL DE SOLUTIONS POUR LIMITER LA POLLUTION DU CHAUFFAGE AU BOIS

Pour réduire les émissions de particules dans l'air, il existe de nombreuses solutions préconisées par l'ADEME : meilleure isolation de l'habitat, appareils performants et labellisés, bois sec et de bonne qualité, ramonage et entretien régulier de son appareil de chauffage, allumage du feu par le haut.

**Les bonnes pratiques ne manquent pas pour concilier qualité de l'air et chauffage au bois !**

**UN APPAREIL LABELLISÉ  
FLAMME VERTE 5 \* ÉMET  
ENVIRON 100 FOIS MOINS DE  
PARTICULES DANS L'AIR QU'UNE  
CHEMINÉE À FOYER OUVERT.**

RENSEIGNEZ-VOUS SUR :

[delair.air-rhonealpes.fr](http://delair.air-rhonealpes.fr)

OU CONTACTEZ L'ESPACE INFO ENERGIE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS :

[www.infoenergie-rhonealpes.fr](http://www.infoenergie-rhonealpes.fr)